

Interventions du SNIA-IPR UNSA lors du groupe de travail du GT5 corps d'inspection consacré aux missions et au recrutement réuni le 30 novembre à la DGRH .

La première réunion du sous-groupe de travail sur les missions des inspecteurs se déroule dans le contexte d'une crise sanitaire qui perdure mais aussi celui de personnels de l'éducation nationale très affectés par l'assassinat de Samuel Paty.

Le 22 octobre, lors de la réunion de lancement du GT5, le SNIA-IPR UNSA a rappelé la réalité de l'exercice des missions des IA-IPR. Elle se caractérise par une perte de sens du métier, par le sentiment d'une perte de leur expertise pédagogique, par une gouvernance qui les éloigne du pilotage dans un grand nombre d'académie, par une charge de travail insoutenable et par un manque de reconnaissance de l'institution pour leur engagement pourtant sans faille. C'est ce travail « empêché » qui est porteur de souffrances au travail.

Manque de considération renforcé par le non-respect des mesures de revalorisation promises par le ministre lors de l'acte 1 de l'agenda social. Si l'annonce de celle de l'ICA au 1^{er} janvier a été perçue comme positive, sa mise en œuvre via la modulation va exclure plusieurs collègues.

Vous aurez identifié les facteurs majeurs déclencheurs des risques psychosociaux. Les IA-IPR sont épisodés et les signes de burn-out se multiplient. Épisodés et soumis à l'épreuve anxiogène de ce projet de fusion qui guide les travaux de l'agenda social, fusion des corps d'inspection à laquelle notre organisation s'est toujours opposée.

Pour le SNIA-IPR, les travaux du sous-groupe « missions » ne débutent pas aujourd'hui. Ils doivent s'inscrire dans la continuité de ceux de l'acte 1 de l'agenda social et des deux réunions qui se sont déroulées les 30 janvier et 10 avril 2019. Vos services, Monsieur le Directeur, ont réalisé un recensement des missions en académie des inspecteurs pour notamment objectiver la charge de travail des inspecteurs ; étude d'une grande utilité et d'une grande qualité.

Les constats formulés pour une meilleure reconnaissance des missions étaient les suivants :

- Une charge de travail qui affecte particulièrement les IA-IPR tant par le poids des missions académiques confiées que dans la mise en œuvre du PPCR ;
- Des missions transversales présentent dans toutes les académies occupées par principalement par les IA-IPR (DAAC, CARDIE, CASNAV, DAFOP, DAFPE, doyens et vice-doyens...).

Parmi les évolutions possibles a été avancée celle de doter les académies d'ETP pour réaliser ces missions en appui des inspecteurs. La réécriture de la circulaire sur les missions avait également été actée.

Lors des travaux de ce GT le SNIA-IPR fera des propositions pour hiérarchiser et délimiter les missions, pour qu'elles soient organisées sous l'autorité du recteur au sein du territoire de l'académie, pour qu'elles redonnent sens au métier, pour qu'elles reconnaissent l'expertise pédagogique des IA-IPR et qu'elles offrent une qualité de vie décente au travail.

Le SNIA-IPR UNSA s'attachera lors des travaux du GT5 à porter ses revendications pour une revalorisation indiciaire (accélération du passage de la classe normale à la hors classe, décontingentement du Bbis et accès la hors échelle C) et indemnitaire conséquente. Il défendra l'identité professionnelle des IA-IPR et le cœur de leur métier centré sur l'accompagnement des enseignants et des équipes au service de la réussite de tous les élèves.